

ANNEXE A.9 Dispositions spécifiques applicables **Ras débordoir I 60ml PIRIOU RG – Ras débordoir II 60ml RG**

I. Caractéristiques dimensionnelles

Caractéristiques du Ras débordoir I 60ml PIRIOU RG

- Longueur : 3 x 20ml ;
- Largeur 3 ml ;
- Passerelle : 15 ml.
- Franc bord : 0.75 ml
- Equipements : 2 passerelles d'accès

Caractéristiques du Ras débordoir II 60ml RG

- Longueur : 3 x 20 ml ;
- Largeur 3 ml ;
- Passerelle : 16 ml.
- Franc bord : 0.75 ml
- Equipements : 3 x 4 bittes d'amarrage CMU 15T
2 passerelles d'accès

II. Demande et ordre d'admission

Ne sont autorisés à s'amarrer au :

- Ras débordoir_I 60ml Piriou RG: navire d'une longueur inférieure à 90 mètres
- Ras débordoir_II 60ml RG: navire d'une longueur inférieure à 60 mètres

L'attribution des postes est de la compétence exclusive de la Capitainerie, qui peut fixer également la durée du séjour.

L'attribution est fixée en concertation avec le concessionnaire, en fonction de l'activité du moment.

Le ras 60ml Piriou RG est la propriété des Chantiers Piriou, qui, dans ce cadre, a la priorité quant à son occupation. Lorsque le ras débordoir sera laissé vacant par les Chantiers Piriou et lorsque les nécessités de l'exploitation l'exigeront, la Capitainerie pourra de plein droit, dans le cadre de ses pouvoirs de police, y placer des navires.

III. Autorisations d'accès

L'accès aux ras débordoirs est condamné par des portails pouvant être fermés à clé. L'utilisateur, s'il le souhaite, pourra demander au concessionnaire un double. L'utilisateur reste responsable de l'accès au navire.

La circulation sur les ras débordoirs est strictement interdite aux non usagers, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le concessionnaire et aux risques et périls de l'utilisateur. De même, ont seuls accès aux ras, les membres de l'armement, de l'équipage et les sous-traitants strictement nécessaires à l'exécution des travaux.

IV. Séjour des navires

L'utilisateur doit soumettre au concessionnaire la liste et la nature des travaux qu'il envisage de réaliser sur son navire. Il est précisé à ce sujet que seule est autorisée l'exécution des travaux ne nécessitant aucune immobilisation, sur les ras débordoirs, de tout engin ou objet pouvant entraver la sécurité et/ou la circulation des usagers.

V. Facturation

La facturation des ras se fait au tarif en vigueur.

Cas particulier du ras débordoir I Piriou Rive Gauche.

Les modalités sont définies dans la convention : CONV_AOT_CC202_CC43_2021-2026_Piriou.

VI. Charges d'exploitation RAS DEBORDOIR_I 60ml PIRIOU RG

La charge d'exploitation sur les Ras débordoirs est de 300 daN/m².

La charge d'exploitation sur passerelles est de 250 daN/m².

A. Charge d'amarrage

Le navire doit être amarré au quai.

Le ras et son système de fixation au quai ne sont pas dimensionnés pour encaisser les charges d'amarrages.

B. Charge d'accostage

Norme applicable : NF EN 14504

Les vitesses d'accostage à considérer sont les suivantes :

- $V = 0.2$ m/s
- Vitesse d'accostage perpendiculaire au ponton

Caractéristiques du navire type :

Masse navire :	2500T
Fardage navire :	800m ²
Longueur :	76m
Largeur :	13m
Hauteur navire :	22m
Tirant d'eau :	4m

Hypothèses de calcul du navire type :

Vitesse d'accostage :	0.2m/s
Pression nominale du vent :	90kg/m ²
Pression maximale du vent :	157.5kg/m ²

VII. Charges d'exploitation RAS DEBORDOIR_II 60ml RG

La charge d'exploitation sur les Ras débordoirs est de 300 daN/m²

La charge d'exploitation sur passerelles est de 250 daN/m²

A. Charges d'amarrage et charge d'accostage

Les vitesses d'accostage à considérer sont les suivantes :

- Vitesse d'accostage normal au ras

Caractéristiques du navire type :

Masse navire :	2500T
Fardage latéral navire :	800m ²
Fardage frontal navire :	200m ²
Longueur :	76m
Largeur :	15m
Hauteur navire :	22m
Tirant d'eau :	Sans objet

Hypothèses de calcul du navire type :

Vitesse d'accostage :	0.5nds
Vitesse accidentelle :	1nds

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 035-233500016-20240226-240226_RE_CONCA-AR

Vitesse du vent : 30m/s
Accostage normal (0°) : 5.96 bar
Accostage accidentel a 10° : défense endommagée 8.70 bar
Accostage accidentel a 15° : défense endommagée 9.07 bar
Amarrage vent transversal : 3.95 bar
Amarrage accostant/décostant : 2.50 bar